

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-
SIEGE SOCIAL : MENZEL HAYET – MONASTIR

La société Tunisienne d'Email-SOTEMAIL publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 Juin 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed SAHNOUN.

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	31.12.2019	31.12.2018
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		209 324	175 883
<i>Moins : amortissements</i>		(134 691)	(96 353)
	IV.1	74 633	79 530
Immobilisations corporelles		73 152 902	70 702 517
<i>Moins : amortissements</i>		(23 523 698)	(21 512 515)
	IV.2	49 629 204	49 190 002
Immobilisations financières	IV.3	6 811 582	3 629 538
Total des actifs immobilisés		56 515 419	52 899 070
Autres actifs non courants	IV.4	1 347 263	403 350
Total des actifs non courants		57 862 682	53 302 420
Actifs courants			
Stocks		27 845 702	23 591 695
<i>Moins : provisions</i>		(271 348)	(68 085)
	IV.5	27 574 354	23 523 610
Clients et comptes rattachés		19 878 619	17 598 064
<i>Moins : provisions</i>		(1 148 703)	(870 657)
	IV.6	18 729 916	16 727 407
Autres actifs courants		9 766 189	7 082 889
<i>Moins : provisions</i>		(205 033)	(205 033)
	IV.7	9 561 156	6 877 856
Autres actifs financiers	IV.8	447 253	1 698 510
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	1 653 066	1 903 468
Total des actifs courants		57 965 745	50 730 851
Total des actifs		115 828 427	104 033 271

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux propres			
Capital	IV.10	30 200 000	26 200 000
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	10 389 565	6 568 564
Résultats reportés	IV.10	(3 869 407)	(5 971 356)
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 377 048	27 454 098
Résultat de l'exercice	IV.10	2 317 901	2 101 949
Total des capitaux propres avant affectation		39 694 949	29 556 047
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	20 421 195	11 978 413
Autres passifs non courants	IV.12	591 974	387 974
Total des passifs non courants		21 013 169	12 366 387
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	10 610 893	29 114 444
Autres passifs courants	IV.14	10 543 847	6 417 699
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	33 965 569	26 578 694
Total des passifs courants		55 120 309	62 110 837
Total des passifs		76 133 478	74 477 224
Total des capitaux propres et passifs		115 828 427	104 033 271

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2019	31.12.2018
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	57 542 250	51 756 759
Autres produits d'exploitation	V.2	328 508	244 120
<i>Total des produits d'exploitation</i>		57 870 758	52 000 879
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		3 541 806	3 607 143
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	(37 812 217)	(34 371 630)
Charges de personnel	V.4	(6 690 486)	(6 194 622)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	(3 705 297)	(3 602 840)
Autres charges d'exploitation	V.6	(4 495 944)	(3 729 113)
<i>Total des charges d'exploitation</i>		(49 162 138)	(44 291 062)
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		8 708 620	7 709 817
Charges financières nettes	V.7	(6 940 364)	(5 935 253)
Produits des placements	V.8	298 190	103 056
Autres gains ordinaires	V.9	739 993	321 094
Autres pertes ordinaires	V.10	(462 013)	(28 244)
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		2 344 426	2 170 470
Impôt sur les sociétés		(26 525)	(68 521)
<u><i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i></u>		2 317 901	2 101 949
Eléments extraordinaires		-	-
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		2 317 901	2 101 949

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 Décembre 2019
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2019	31.12.2018
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
<i>Résultat net</i>		2 317 901	2 101 949
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions		3 705 297	3 602 840
Quote-part subvention d'investissement		(328 508)	(244 120)
Plus-value sur cession des immobilisations		(727 200)	(32 872)
Transfert de charges		-	49 900
Actualisation des titres de placement		(7 678)	102 752
Encaissements liés aux titres de placement		-	1 092
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		(27 991)	(7 551)
Variation des :			
Stocks		(4 254 007)	(5 344 047)
Créances clients		(2 305 981)	(5 265 530)
Autres actifs courants		(3 209 257)	(631 383)
Fournisseurs et autres dettes		(6 457 814)	6 266 881
<u>Flux de trésoreries provenant de <affectés à> l'exploitation</u>	<i>VI.1</i>	<u>(11 295 238)</u>	<u>599 911</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		(4650 006)	(4 320 003)
Enc. provenant de la cession d'immobilisations		17 000	32 872
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		(151 816)	(173 120)
<u>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</u>	<i>VI.2</i>	<u>(4 784 822)</u>	<u>(4 460 251)</u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>			
Dividendes et autres distributions		-	(80 000)
Enc. Et remboursement des emprunts		12 164 776	5 653 962
<u>Flux de trésorerie provenant du financement</u>	<i>VI.3</i>	<u>12 164 776</u>	<u>5 573 962</u>
Variation de trésorerie		<u>(3 915 284)</u>	<u>1 713 622</u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		(7 211 204)	(8 924 826)
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u>(11 126 488)</u>	<u>(7 211 204)</u>

I. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2019 à 30.200.000 DT divisé en 30.200.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT" et une participation de 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019. "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

II. Les faits significatifs de la période

Création de la filiale «IDEALE DE TRANSPORT SARL» spécialisée dans le transport, par voie routière, de biens et marchandises pour le compte d'autrui. Le capital de cette société s'élève à 1.704.000DT et est composé de 170.400 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. La participation de SOTEMAIL a été réalisée par apport en nature du matériel de transport. Le prix de transfert du matériel de transport s'élève à 962.000 DT alors que sa VCN s'élève à 251.800 DT, ce qui a généré une plus-value de cession de 710.200 DT.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

III.12 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

Il est à noter qu'une cellule de crise a été créée en mars 2020 et se tient quotidiennement pour mettre à jour le plan de continuité de l'activité et veiller à son application et étudier les scénarii possibles compte tenu de l'évolution de la situation et tester leur opérationnalité.

Le PCA a fixé une batterie de mesures barrières et mesures de prévention, à l'entrée du site, pour le transport du personnel, la désinfection de l'usine et de l'administration ...

Par ailleurs, il est à noter que l'organisation du travail a été adaptée en termes d'aménagement des horaires, encouragement du télétravail (50% du personnel administratif), gestion des autorisations de circulation du personnel, limitation des rassemblements dans le site et dans les salles de réunions.

La communication a été un point d'attention important pour la société dans la mesure où une campagne de sensibilisation du personnel a été mise en place et que des supports de communication ont été préparés pour les collaborateurs et pour les partenaires de la société.

Il s'agit donc d'événements non liés à des conditions existantes à la date de clôture qui sont de nature à nécessiter un ajustement des comptes. Un éventuel impact sur les comptes des prochains exercices est probable, mais à la date de publication des états financiers, la société continue de fonctionner à un rythme normal. Nous ne disposons pas actuellement d'éléments probants permettant d'évaluer cet éventuel impact sur les prochains exercices.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2019 un montant de 74.633 DT contre 79.530 DT au 31 décembre 2018. Elles se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Logiciels	179 324	145 883
Fondscommercial	30 000	30 000
Immobilisations incorporelles brutes	209 324	175 883
Amortissement Logiciel	(132 066)	(95 228)
Amortissement Fonds commercial	(2 625)	(1 125)
Immobilisations incorporelles nettes	74 633	79 530

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 31 décembre 2019 à 49.629.204 DT contre 49.190.002 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Terrains	1 105 602	1 105 602
Constructions	11 833 041	10 622 538
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	108 988	295 801
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 689 363	2 262 931
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 958	4 028 958
Matériels informatiques	237 443	194 038
Matériels de bureaux	97 006	91 617
Matériels industriels	48 388 322	46 748 545
Agencements et aménagements divers	4 300 792	3 903 708
Immobilisations en cours	-	85 392
Immobilisations corporelles brutes	73 152 902	70 702 517
Amortissements cumulés	(23 523 698)	(21 512 515)
Immobilisations corporelles nettes	49 629 204	49 190 002

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2019 à 6.811.582 DT contre 3.629.538 DT au 31 décembre 2018 et elles sont détaillées comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Titres de participations (*)	4 184 128	3 159 128
Versements restant à effectuer sur les titres de participation non libérés	(43 000)	-
Dépôts et cautionnements	602 226	470 410
Prêt à long terme envers AB Corporation	2 068 228	-
Immobilisations financières nettes	6 811 582	3 629 538

(*) Les titres de participations au 31 décembre 2019 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2019	% de détention	31.12.2018
A.B.C	2 700 000	21,9%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,4%	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	1%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	10 000	0,1%	10 000
3S Trading	100 000	9,1%	100 000
Idéale de Transport (**)	1 025 000	58,5%	-
Total	4 184 128		3 159 128

(**) La société « Idéale de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « Idéale de Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER. Par conséquent, SOTEMAIL n'a pas de contrôle exclusif sur cette société et n'est pas tenue, par voie de conséquence, d'établir des états financiers consolidés à ce titre.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.347.263 DT contre 403.350 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Frais préliminaires (i)	2 533 095	1 422 971
Charges à répartir (ii)	1 170 702	1 170 702
Ecarts de conversion	208 195	208 195
Autres actifs non courants bruts	3 911 992	2 801 869
Amortissements & résorptions	(2 564 729)	(2 398 519)
Autres actifs non courants nets	1 347 263	403 350

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans

Les frais préliminaires de l'exercice sont relatifs aux frais d'essai du nouveau format « 60 x 120 ».

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 27.574.354 DT au 31 décembre 2019 contre 23.523.610 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Stocks de matières premières & consommables	8 173 543	7 461 342
Stocks de produits finis et en cours	19 672 159	16 130 353
Total des stocks bruts	27 845 702	23 591 695
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	(262 471)	(57 568)
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	(8 877)	(10 517)
Total des stocks nets	27 574 354	23 523 610

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 18.729.916 DT contre 16.727.407 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Clients ordinaires	19 281 582	15 658 290
Clients effets à recevoir	109 222	1 269 117
Clients avoirs à établir	(660 887)	(200 000)
Clients douteux ou litigieux	1 148 702	870 657
Total des comptes clients bruts	19 878 619	17 598 064
Provisions sur créances clients	(1 148 703)	(870 657)
Total des comptes clients nets	18 729 916	16 727 407

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 9.561.156 DT contre 6.877.856 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Avances et prêts au personnel	253 431	312 650
Etat et collectivités publiques	3 486 392	1 708 461
Fournisseurs débiteurs	2 362 851	2 244 950
Créances envers les sociétés du groupe (*)	1 489 787	1 220 189
Charges constatées d'avance	1 119 095	699 007
RRR à obtenir	535 319	692 599
Produits à recevoir	109 531	-
Blocage et déblocage	204 750	-
Compte d'attente provisionné	205 033	205 033
Total des autres actifs courants Brut	9 766 189	7 082 889
Provisions des autres actifs courants	(205 033)	(205 033)
Total des autres actifs courants nets	9 561 156	6 877 856

(*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2019 à 447.253 DT contre 1.698.510 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Billets de trésorerie AB Corporation	-	1 437 000
Placement STB	159 120	136 390
Placement SANIMED	102 517	125 120
Sanadett Sicav	7 552	-
Echéance à moins d'un an sur Prêt AB Corporation	178 064	-
Total des autres actifs financiers	447 253	1 698 510

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2019 à 1.653.066 DT contre 1.903.468 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Banques	1 629 407	1 869 809
Caisse	23 659	33 659
Total des liquidités & équivalents de liquidités	1 653 066	1 903 468

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2019 à 39.694.949 DT contre 29.556.047 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Capital social	30 200 000	26 200 000
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	8 800 000	4 800 000
Subventions d'investissements	1 589 565	1 768 564
Résultats reportés (*)	(3 869 407)	(5 971 356)
Capitaux propres avant résultat	37 377 048	27 454 098
Résultat de l'exercice (**)	2 317 901	2 101 949
Capitaux propres avant affectation	39 694 949	29 556 047

(*) Les amortissements réputés différés en périodes déficitaires provenant de l'année 2017 de 1.753.064 dinars ont été imputés durant l'année 2019.

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2019 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Aug. Du capital	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Subvention acquise en N	Amort. Subvent.	Solde au 31/12/2019
Capital	26 200 000	4 000 000	-	-	-	-	30 200 000
Réserve légale	656 890	-	-	-	-	-	656 890
Prime d'émission	4 800 000	4 000 000	-	-	-	-	8 800 000
Résultats reportés	(5 971 356)	-	2 101 949	-	-	-	(3 869 407)
Subvention d'investissement	1 768 564	-	-	-	149 509	(328 508)	1 589 565
Résultat de l'exercice	2 101 949	-	(2 101 949)	2 317 901	-	-	2 317 901
Total	29 556 047	8 000 000	0	2 317 901	149 509	(328 508)	39 694 949

(**) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Nombre moyen pondéré d'actions	2 333 333	26 200 000
Résultat net	2 317 901	2 101 949
Résultat par action	0,993	0,080

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2019 à 20.421.195 DT contre un solde au 31 décembre 2018 de 11.978.413 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Emprunt leasing	1 260 676	1 436 657
Emprunts BNA	3 337 889	478 260
Emprunts STB	6 210 744	-
Emprunt BH	2 920 820	3 820 144
Emprunt BTK	-	927 898
Emprunt UBCI	675 000	1 012 500
Engagement créance fiscale	6 016 066	4 302 954
Total des emprunts	20 421 195	11 978 413

IV.12 Autres passifs non courants

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2019 à 591.974DT contre 387.974DT au 31 décembre 2018 et correspond pour les deux années aux provisions pour risques et charges constatées.

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2019 à 10.610.893DT contre 29.114.444DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Fournisseurs d'exploitation	4 611 604	19 533 358
Fournisseurs effets à payer	5 658 748	8 790 141
Fournisseurs d'immobilisations	340 541	790 945
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 610 893	29 114 444

IV.14 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2019 à 10.543.847 DT contre 6.417.699 DT au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Dettes dues au personnel	20 796	15 325
Dettes sociales CNSS	491 332	456 499
Congés à payer	313 085	356 855
Etat, impôts et taxes	6 536 895	2 596 160
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	116 689	144 262
Obligations cautionnées	838 708	510 428
Charges à payer	2 210 509	2 322 337
Total des autres passifs courants	10 543 847	6 417 699

(*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2019 à 33.965.569 DT contre 26.578.694 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Découverts bancaires	12 779 554	9 114 673
Crédits de gestion à court terme	6 030 000	5 857 555
Billet de trésorerie	-	100 000
Factures escomptées	1 722 000	1 946 000
Financement en devises	4 128 377	4 312 434
Intérêts courus et non échus	183 887	144 873
Emprunts leasing à moins d'un an	342 756	511 176
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	1 450 226	1 567 128
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	973 990	1 791 700
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	927 898	895 655
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	365 625	337 500

Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	2 249 256	-
Crédits immobilisables	2 812 000	-
Total concours bancaires et autres passifs financiers	33 965 569	26 578 694

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2019 à 57.542.250 DT contre 51.756.759 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Ventes locales	54 048 605	48 823 824
Ventes à l'exportation	2 403 293	2 024 218
Ventes en suspension	1 551 240	720 989
R.R.R accordés	(460 888)	187 728
Total des revenus	57 542 250	51 756 759

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2019 à 328.508 DT contre 244.120 DT au 31 décembre 2018 et sont relatifs à la quote-part des subventions d'investissements.

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2019 à 37.812.217 DT contre 34.371.630 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Achats Matières	24 039 058	24 095 689
Achats d'approvisionnements	7 632 579	6 259 632
Variations de stocks MP & approvisionnements	(712 201)	(1 736 904)
Achats non stockés	6 852 781	5 753 213
Total des achats d'approvisionnement	37 812 217	34 371 630

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2019 à 6.690.486 DT contre 6.194.622 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Salaires et compléments de salaires	5 439 282	5 287 284
Charges sociales légales	1 251 204	907 338
Total des charges de personnel	6 690 486	6 194 622

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2019 à 3.705.297 DT contre 3.602.840 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Dotations aux amortissements	2 853 778	2 498 734
Résorptions des autres actifs non courants	166 210	495 242
Dotations aux provisions sur stocks	206 561	68 085
Dotation aux provisions des soldes clients	292 197	390 196
Dotation aux provisions pour risques et charges	204 000	204 000
Reprise sur provisions sur stocks	(3 298)	(32 728)
Reprises sur provisions sur clients	(14 151)	(20 689)
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	3 705 297	3 602 840

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2019 à 4.495.944DT contre 3.729.113 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2019	31.12.2018
Loyers et charges locatives	22 111	62 911
Entretiens et réparations	281 153	279 036
Assurances	161 892	140 317
Autres services extérieurs	152 123	143 126
Honoraires	414 575	511 583
Frais de formations professionnelles	16 455	8 751
Publicité	373 272	358 709
Transport sur ventes	326 088	351 531
Dons et subventions	178 609	112 404
Jetons de présence	181 250	161 250
Voyages et déplacements	94 457	78 522
Missions & réceptions	23 997	40 422
Frais postaux et de télécommunication	73 081	72 982
Commissions sur ventes	1 449 072	782 387
Commissions bancaires	410 010	368 320
Impôts et taxes	337 799	256 862
Total des autres charges d'exploitation	4 495 944	3 729 113

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2019 à 6.940.364 DT contre 5.935.253 DT au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2019	31.12.2018
Intérêts sur opérations d'escomptes	2 747 858	1 610 823
Intérêts débiteurs	1 231 663	826 236
Intérêts sur crédits de gestion	665 760	269 283
Intérêts des emprunts et des dettes	842 726	1 555 637
Intérêts leasing	196 295	195 466
Intérêts sur financement en devise	76 646	-
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	160 550	-
Intérêts liés aux avances sur factures	99 191	-
Escomptes accordées	323 508	336 664
Intérêts de retard	343 256	103 047
Pertes de change	2 001 187	1 643 129
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	-	102 752
Total des charges financières	8 688 641	6 643 037
Gain de change	(1 560 500)	(592 272)
Intérêts sur prorogation clients	(180 099)	(115 512)
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	(7 678)	-
Total des produits financiers	(1 748 277)	(707 784)
Total des charges financières nettes	6 940 364	5 935 253

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2019 à 298.190 DT contre 103.056 DT au 31 décembre 2018 et correspondent principalement aux dividendes à recevoir de ABC pour 109.531 DT et aux intérêts sur le prêt envers AB Corporation de 188.010 DT.

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2019 à 739.993 DT et correspondent principalement à la plus-value de 710.200 DT provenant de l'apport en nature de matériels de transport dans la nouvelle filiale "IDEALE DE TRANSPORT SARL".

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2019 à 462.013 DT et correspondent principalement à des pénalités de retard fiscales de 395.108 DT.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux affectés à l'exploitation ont atteint 11.295.238 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux

amortissements et aux provisions, la plus-value sur cession des immobilisations (apport en nature) et la quote-part des subventions d'investissement.

Il est à noter que les variations des postes du bilan ont été ajustées par le reclassement du prêt à long terme AB-Corporation (Créances clients, autres actifs courant et fournisseurs et autres dettes) ainsi que l'augmentation du capital de SOTEMAIL par compensation des créances (Fournisseurs et autres dettes).

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 4.784.822 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 4.650.006 DT ;
- Encaissement à la suite de la cession des immobilisations corporelles pour 17.000 DT et ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 151.816 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux provenant du financement ont dégagé un encaissement net de 12.164.776 DT lié aux encaissements et décaissements des emprunts bancaires et leasing.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 2019 avec la société mère SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 18.669.540 DT et se détaille comme suit :

<i>En Dinar Tunisien</i>	31.12.2019	31.12.2018
Société A.B.C.	5 660 479	5 732 036
Société SOMOCER	12 722 783	1 012 280
Société AB Corporation	-	22 179
Société SANIMED	3 978	32 794
Société AGRIMED	4 220	4 914
Société 3S TRADING	278 080	5 865
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	18 669 540	6 810 068

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès de la société mère SOMOCER et les autres parties liées au cours de 2019 totalisent un montant de 24.282.848 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2019	31.12.2018
Société SOMOCER	20 426 177	19 015 471
Société A.B.C.	8 266	-
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 848 405	3 028 985
Total des achats (HTVA)	24 282 848	22 044 456

VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2019 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	A.B.C.	SOMOCER	AB Corporation	SANIMED	SOMOCER NEGOCE	AGRIMED	3S TRADING	KIT	SMC
Autres actifs courants	-	-	971 761	-	515 026	-	-	3 000	-
Soldes Clients	2 360 832	4 793 912	-	5 255	519 113	5 575	119 629	63 614	-
Prêt (Long & Court termes)	-	-	2 246 292	-	-	-	-	-	-
Solde Fournisseurs (*)	-	2 995 533	-	-	1 418 184	-	-	-	(1 581 721)
Autres passifs courants	-	(116 689)	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 360 832	7 672 756	3 218 053	5 255	2 452 323	5 575	119 629	66 614	(1 581 721)

(*) Le solde des effets à payer émis par SOTEMAIL et escomptés par SOMOCER s'élève à 736.991 DT au 31 décembre 2019.

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2018 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar	A.B.C.	SOMOCER	AB Corporation	SANIMED	SOMOCER NEGOCE	AGRIMED	3S TRADING	KIT	SMC
Autres actifs courants	-	-	826 839	-	390 350	-	-	3 000	-
Soldes Clients	1 906 855	470 035	31 690	9 545	519 113	26 042	5 865	63 614	-
Solde Fournisseurs	-	(16 739 565)	1 043 384	-	611 347	-	-	-	(1 421 076)
Autres passifs courants	-	(138 437)	-	-	-	-	(5 825)	-	-
Total	1 906 855	(16 407 967)	1 901 913	9 545	1 520 810	26 042	40	66 614	(1 421 076)

VII.4 Billets de trésorerie

- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 12 septembre 2018 et avec échéance au 10 mars 2019 et un taux de 6% par an. Ce billet a été remboursé en 2019.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 11 mars 2019 et avec échéance au 06 septembre 2019 et un taux de 6% par an. Ce billet a été remboursé en 2019.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 07 septembre 2019 et avec échéance au 06 décembre 2019 et un taux de 6% par an. Ce billet a été remboursé en date du 11 décembre 2019.

VII.5 Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 2.246.292 DT dont 178.064 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2019 s'élèvent à 188.010 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2019 à la société SOTEMAIL pour un montant de 365.674 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoce au titre des honoraires d'assistance.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a transféré un ensemble de matériels de transport composé de 8 camions et 9 remorques à la nouvelle filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » sous forme d'apport en nature pour un montant de 962.000 DT. Cet apport en nature a été rémunéré moyennant l'attribution de 96.200 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars la part sociale, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 58.5% au 31 décembre 2019.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a émis une note de débit portant sur des frais de publicité à la société « SOMOCER Négoce » pour un montant de 53.226 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a acquis du matériel industriel auprès de SOMOCER pour un montant de 18.089 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisées par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1^{er} juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1^{er} janvier 2019. Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2019 s'élève à 1.438.556 DT hors taxes.
- La location auprès de SOMOCER d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2019	31.12.2018	Charges	31.12.2019	31.12.2018	Soldes	31.12.2019	31.12.2018
CA Local	53 587 717	49 011 552	Stockage	-	-			
CA Export	3 954 533	2 745 207						
Production stockée	3 541 806	3 607 143						
Total	61 084 056	55 363 902	Total	-	-	Production	61 084 056	55 363 902
Production	61 084 056	55 363 902	Achats consommés	37 812 216	34 371 630	Marge sur coût matière	23 271 840	20 992 272
Marge sur coût matière	23 271 840	20 992 272	Autres charges externes	4 158 144	3 472 251	Valeur ajoutée	19 113 696	17 520 021
Valeur ajoutée	19 113 696	17 520 021	Charges de personnel	6 690 486	6 194 622	Excédent brut d'exploitation	12 085 410	11 068 537
			Impôts et taxes	337 800	256 862			
			Total	7 028 286	6 451 484			
Excédent brut d'exploitation	12 085 410	11 068 537	Charges financières nettes	6 752 354	5 935 253			
Autre produits ordinaires	739 993	321 094	Autres pertes ordinaires	462 014	28 243			
Produits de placement	110 180	103 056	DAAP	3 705 297	3 602 840			
Quotes-parts des subv d'investissement	328 508	244 119	Impôt sur les bénéfices	26 525	68 521			
Total	13 264091	11 736 806	Total	10946190	9 634 857	Résultat des activités ordinaires	2 317 901	2 101 949
Résultat des activités ordinaires	2 317 901	2 101 949	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	2 317 901	2 101 949
Total	2 317 901	2 101 949	Total	-	-			

IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2018	Acquisit°	Cessions	Reclass.	V.B 2019	Amortiss. Cumulés 2018	Dotations	Cessions	Amortiss. Cumulés 2019	V.C.N 2018	V.C.N 2019
Logiciels informatiques	145 883	33 441	-	-	179 324	95 228	36 838	-	132 066	50 655	47 258
Fonds commercial	30 000	-	-	-	30 000	1 125	1 500	-	2 625	28 875	27 375
Total I.Incorporelles	175 883	33 441	-	-	209 324	96 353	38 338	-	134 691	79 530	74 633
Terrains	1 105 602	-	-	-	1 105 602	-	-	-	-	1 105 602	1 105 602
Constructions	10 622 538	1 125 111	-	85 392	11 833 041	2 718 792	253 900	-	2 972 692	7 903 746	8 860 349
Agen. Amén. &Inst.	3 903 708	397 084	-	-	4 300 792	2 032 022	197 127	-	2 229 149	1 871 686	2 071 643
Matériels de transport	295 801	84 187	(271 000)	-	108 988	129 928	27 302	(88 877)	68 353	165 873	40 635
Matériels industriels	46 748 545	1 639 777	-	-	48 388 322	13 705 344	1 931 976	-	15 637 320	33 043 201	32 751 002
Equipements de bureau	91 617	5 389	-	-	97 006	45 623	8 747	-	54 370	45 994	42 636
Matériels informatiques	194 038	43 405	-	-	237 443	121 306	21 531	-	142 837	72 732	94 606
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	-	-	-	1 363 387	85 350	26 923	-	112 273	1 278 036	1 251 114
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 958	-	-	-	4 028 958	1 223 946	247 706	-	1 471 652	2 805 012	2 557 306
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	2 262 931	211 489	(785 057)	-	1 689 363	1 450 204	100 228	(715 380)	835 052	812 727	854 311
Immobilisations en cours	85 392	-	-	(85 392)	-	-	-	-	-	85 392	-
Total I.Corporelles	70 702 517	3 506 442	(1 056 057)	-	73 152 902	21 512 515	2 815 440	(804 257)	23 523 698	49 190 002	49 629 204
Total immobilisations	70 878 400	3 539 883	(1 056 057)	-	73 362 226	21 608 868	2 853 778	(804 257)	23 658 389	49 269 532	49 703 837

IX.2 Tableau de variation des emprunts

Emprunts	Solde au 31.12.2018			Nouveau emprunt	Règlement échéances	Solde au 31.12.2019		
	Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an			Total Fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
BH 7.000 kDT	4 671 877	3 820 144	851 733	-	(851 732)	3 820 145	2 920 820	899 325
BH 700 kDT	268 562	-	268 562	-	(247 229)	21 333	-	21 333
BH 1.750 kDT	671 405	-	671 405	-	(618 073)	53 332	-	53 332
BNA 4.000 kDT	999 994	333 326	666 668	-	(500 001)	499 993	-	499 993
BNA 2.000 kDT	1 045 394	144 934	900 460	-	(757 272)	288 122	-	288 122
BNA 4.000 kDT	-	-	-	4 000 000	-	4 000 000	3 337 889	662 111
BTK 4.000 kDT	1 787 060	927 898	859 162	-	(859 162)	927 898	-	927 898
BTK 420 kDT	36 493	-	36 493	-	(36 493)	-	-	-
UBCI 1.350 kDT	1 350 000	1 012 500	337 500	-	(309 375)	1 040 625	675 000	365 625
STB 960 kDT	-	-	-	960 000	-	960 000	880 000	80 000
STB 2.500 kDT	-	-	-	2 500 000	-	2 500 000	1 330 744	1 169 256
STB 5.000 kDT	-	-	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
Total emprunts en dinars	10 830 785	6 238 802	4 591 983	12 460 000	(4 179 337)	19 111 448	13 144 453	5 966 995

IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2019	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'intérêts
2014	162830	Matériel et outillage	286 441	98	10 194	10 194	-	0,64%
2016	179980	Constructions	1 273 200	384 798	109 657	965 653	855 996	0,92%
2016	382410	Matériel de transport	52 079	601	13 585	13 585	-	0,73%
2017	387270	Matériel de transport	109 000	1 718	30 068	35 307	5 239	0,64%
2017	600360	Matériel de transport	54 600	2 023	14 458	26 111	11 653	0,69%
2018	659770	Matériel de transport & mat indus	171 940	24 778	40 335	135 867	95 532	0,94%
2 018	659780	Matériel de transport	317 161	42 905	74 697	249 940	175 243	0,88%
2 019	659760	Matériel de transport	52 908	7 611	12 413	41 805	29 392	0,93%
2 019	661240	Matériel de transport	158 581	21 452	37 349	124 970	87 621	0,88%
Total			2 475 910	485 984	342 756	1 603 432	1 260 676	

X. Les engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés

Type d'engagement	Valeur totale	Observation
Garanties personnelles		
Cautionnement et autres garanties	602 226	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG).
Garanties réelles		
a) Hypothèques	20 150 000	Contrat de crédit de gestion BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	145 000	Contrat de crédit à long terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	6 855 000	Contrat de crédit à long terme BH: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	9 990 000	Contrat de crédit de gestion STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	1 700 000	Contrat de crédit à long terme STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	2 500 000	Contrat de crédit à long terme STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	5 000 000	Contrat de crédit à long terme STB: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 800 000	Contrat de crédit de gestion BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	2 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
1 350 000	Contrat de crédit à long terme UBCI: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.	

	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BTK: Hypothèque de rang utile sur le Titre foncier n° 11031/14818 sis àSouassi Mahdia d'une superficie globale de 04 H 45 A03 Ca sur lequel est édifée l'usine.
b) Nantissements	20 150 000	Contrat de crédit de gestion BH: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	145 000	Contrat de crédit à long terme BH: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	6 855 000	Contrat de crédit à long terme BH: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	9 990 000	Contrat de crédit de gestion STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	1 700 000	Contrat de crédit à long terme STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	2 500 000	Contrat de crédit à long terme STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	5 000 000	Contrat de crédit à long terme STB: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 800 000	Contrat de crédit de gestion BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	2 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BNA: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	1 350 000	Contrat de crédit à long terme UBCI: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	2 450 000	Contrat de crédit de gestion BTK: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
	4 000 000	Contrat de crédit à long terme BTK: Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce.
c) Effet escomptés et non échus	33 077 790	

X.2 Engagements reçus :

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
a) Garanties réelles			
Hypothèques	620 782	Sté Ben Rjeb	Hypothèque de premier rang sur le Titre foncier n° 3270 sis à Ras JbelMetline Gouvernorat Bizerte d'une superficie globale de 2451 m ² sur lequel sont édifiés 3 entrepôts d'une superficie globale de 1034 m ² .
	234 020	Ets Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
	25 112	Ste Baticom	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	20 000	Ste EL Meniar	Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce.

XI. Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
BH	7 000 000	399 456
BNA	4 000 000	1 243 795
BNA	2 000 000	1 322
BNA	4 000 000	6 530
BTK	4 000 000	55 290
UBCI	1 350 000	135 802
STB	960 000	374 501
STB	2 500 000	336 363
STB	5 000 000	1 578 988
Total	30 810 000	4 132 047

Tunis le 10 juin 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email («SOTEMAIL» ou «société»), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 39.694.949DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 2.317.901 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2019, les réserves suivantes ont été soulevées :

- SOTEMAIL détient des titres de participation dans la filiale russe «LTD KIT» pour un montant de 214 mille DT. Cette filiale, qui a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Euro-Asie, a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création et elle est actuellement en arrêt d'activité. En l'absence d'informations financières concernant cette filiale et de visibilité quant à la reprise de ses activités, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de cette participation. Par ailleurs, l'absence d'informations financières concernant cette filiale empêche SOTEMAIL d'établir des états financiers consolidés.
- L'examen des créances clients au 31 décembre 2019 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 1.184 mille DT dont principalement une créance sur la filiale russe LTD KIT pour un montant de 391 mille DT (dont 327 mille DT à travers un intermédiaire russe «VNESHSERVIS LLC RUSSIA»), une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an et une créance sur un client algérien pour 344 mille DT datant de 2016. Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents d'une part et la situation de la filiale russe qui est en arrêt d'activité d'autre part, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant brut de 19.878.619 DT et provisionnées à hauteur de 1.148.703 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2019 pour une valeur brute de 27.845.702DT provisionnée à hauteur de 271.348 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note IV.5 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note III.12 aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture dans laquelle la Direction décrit les événements liés à la crise sanitaire engendrée par le COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée par cette observation.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conformité aux dispositions de la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat des affaires

A la date de publication de notre rapport, la société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CRG Audit

Ahmed Sahnoun

Chiraz Drira

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF
Membre du Réseau des Commissaires aux Comptes
42, Avenue Habib Bourguiba - Tunis
Téléphone: 71.963.900 / 71.963.900
Fax: 71.861.789
N°: 0933432B/A/M/000

CRG Audit
42, Avenue
Habib Bourguiba
3000 SFAX
Expertise Comptable

Tunis le 10 juin 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2019 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

1. Ventes à des parties liées

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2019 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 18.669.540 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2019
Société A.B.C.	5 660 479
Société SOMOCER	12 722 783
Société SANIMED	3 978
Société AGRIMED	4 220
Société 3S TRADING	278 080
Total du chiffre d'affaires (HTVA)	18 669 540

2. Achats auprès des parties liées

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2019 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 24.282.848 DT et se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	31.12.2019
Société SOMOCER	20 426 177
Société A.B.C.	8 266
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	3 848 405
Total des achats (HTVA)	24 282 848

3. Billets de trésorerie

- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 12 septembre 2018 et avec échéance au 10 mars 2019 et un taux de 6% par an. Ce billet a été remboursé en 2019.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 11 mars 2019 et avec échéance au 06 septembre 2019 et un taux de 6% par an. Ce billet a été remboursé en 2019.
- 3S TRADING a souscrit à un billet de trésorerie émis par SOTEMAIL pour un montant de 100.000 DT, commençant le 07 septembre 2019 et avec échéance au 06 décembre 2019 et un taux de 6% par an. Ce billet a été remboursé en 2019.

4. Emprunts

La société SOTEMAIL a conclu quatre nouveaux emprunts bancaires au cours de l'exercice 2019 dont le montant restant dû au 31 décembre 2019 est de 12.460.000 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt
BNA 4.000 kDT	3 337 889	662 111	4 000 000	TMM+3.5%
STB 960 kDT	880 000	80 000	960 000	TMM+3%
STB 2.500 kDT	1 330 744	1 169 256	2 500 000	TMM+4%
STB 5.000 kDT	4 000 000	1 000 000	5 000 000	TMM+4%
Total	9 548 633	2 911 367	12 460 000	

5. Contrats de leasing

La société SOTEMAIL a conclu deux nouveaux contrats de leasing au cours de l'exercice 2019 dont le montant restant dû au 31 décembre 2019 est de 166.775 DT. Ces emprunts leasing se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt
Contrat n° 659760	29 392	12 413	41 805	0.93%
Contrat n° 661240	87 621	37 349	124 970	0.88%
Total	117 013	49 762	166 775	

6. Autres transactions avec les parties liées

- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 2.246.292 DT dont 178.064 DT payables à moins d'un an.
Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2019 s'élèvent à 188.010 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2019 à la société SOTEMAIL pour un montant de 365.674 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoce au titre des honoraires d'assistance.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a transféré un ensemble de matériels de transport composé de 8 camions et 9 remorques à la nouvelle filiale « IDEAL TRANSPORT SARL » sous forme d'apport en nature pour un montant de 962.000 DT. Cet apport en nature a été rémunéré moyennant l'attribution de 96.200 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars la part sociale, portant ainsi sa participation dans cette filiale à 58.5% au 31 décembre 2019.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a émis une note de débit portant sur des frais de publicité à la société « SOMOCER Négoce » pour un montant de 53.226 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2019, SOTEMAIL a acquis du matériel industriel auprès de SOMOCER pour un montant de 18.089 DT hors taxes.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- 1.** Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.
Un avenant a été signé le 1^{er} juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1^{er} janvier 2019.
Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2019 s'élève à 1.438.556 DT hors taxes.
- 2.** La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- 3.** Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2019 s'élève à un montant total de 20.714.880 DT se détaillant comme suit :

Emprunts	Solde au 31.12.2019		
	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an	Total Fin de période
BH 7.000 kDT	2 920 820	899 325	3 820 145
BH 700 kDT	-	21 333	21 333
BH 1.750 kDT	-	53 332	53 332
BNA 4.000 kDT	-	499 993	499 993
BNA 2.000 kDT	-	288 122	288 122
BNA 4.000 kDT	3 337 889	662 111	4 000 000
BTK 4.000 kDT	-	927 898	927 898
UBCI 1.350 kDT	675 000	365 625	1 040 625
STB 960 kDT	880 000	80 000	960 000
STB 2.500 kDT	1 330 744	1 169 256	2 500 000
STB 5.000 kDT	4 000 000	1 000 000	5 000 000
Total emprunts bancaires en dinars	13 144 453	5 966 995	19 111 448
Emprunts Leasing	1 260 676	342 756	1 603 432
Total emprunts en dinars	14 405 129	6 309 751	20 714 880

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par le Conseil d'Administration du 31 octobre 2017 sur la base d'un salaire mensuel net de 5 000 dinars sur 13 mensualités et une prime variable fixée par le Conseil d'Administration selon la réalisation des objectifs tels que fixés par le Conseil. Les salaires bruts servis au Directeur Général s'élèvent au titre de l'exercice 2019 à 295.350 DT, soit un net annuel de 169.973 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2019, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 130.000 DT.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

Ahmed Sahnoun


Commissaires aux Comptes Associés
MTBF
42, Avenue Habib Bourguiba
3000 Sfax
Téléphone : 71.861.789
Fax : 71.861.789
E-mail : mtbf@mtbf.com.tn

CRG Audit

Chiraz Drira



CRG Audit
42, Avenue Habib Bourguiba
3000 Sfax
Site d'Expertise Comptable